

Intitulé de l'UE	Approche communicationnelle (Partie II)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Arts Plastiques - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Alixé CONSTANT	30	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2	30h	Alixé CONSTANT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : 10h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires, 5h de travaux

Langue d'enseignement
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

Objectifs de développement durable
Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> • Lire finement un texte d'idées en vue d'en rédiger un compte-rendu et de construire, formuler et rédiger un avis personnel susceptible d'enrichir la problématique traitée. • Développer un regard réflexif sur ses propres écrits et l'aiguiser en vue de les améliorer par l'exercice de la réécriture. • Réguler sa prise de parole en regard d'un projet communicationnel précis. • S'approprier des éléments de propédeutiques relatifs au français langue d'enseignement-apprentissage en lien avec les exigences spécifiques de la formation et/ou de la pratique enseignante.

Contenu de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

Le texte d'idées.

Méthodes d'enseignement

Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, étude de cas, utilisation de logiciels

Supports

Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

Voir contrat de cours.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 :

Examen écrit : 100 %

Article 77 (modification - cas de force majeure)

Année académique : **2024 - 2025**